

PRÉSENTS : G. LAMBERT, G. CALLET, P. LE NORMAND, D. BERTHOD, C. DUVERNOIS, F. ZUCCALLI, E. BORCIER, J-B. BUISSON, M. DIAZ, A. FAUDOT, J. LAPLACE, S. MOUSSELLARD, J-M. VINET, A-M. BAILLEUL, N. BOTTERI, M. LEVILLAIN, G. PILLOUX.

ABSENTS EXCUSÉS : R. CHEVALIER, A. GRIBLING.

A. FAUDOT a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance : 19h00

Clôture de la séance : 20h00

L'ordre du jour proposé était le suivant :

Approbation du compte rendu de la séance du 18 octobre 2021

Finances :

- Délibération : budget principal - décision modificative n°2
- Délibération : demande de subvention pour la création du rond-point central de la traversée de SEYSSEL
- Délibération : demande de subvention pour les travaux de voirie rue du Mont des Princes
- Délibération : demande de subvention pour les travaux de remplacement des réseaux d'eau froide et d'eau chaude sanitaire du bâtiment de l'EHPAD

Personnel :

- Délibération : action sociale en faveur des agents communaux : chèques cadeaux 2021

Questions et informations diverses

Points ajoutés :

- Délibération : vote de subventions aux associations
- Délibération : fixation des tarifs des spectacles « Les Montreurs » et « Les Impromptus de l'escamoteur » de la Compagnie ZINZOLINE

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 novembre 2021 à l'unanimité.

Finances

2/ Délibération 45/2021

**Budget principal -
décision
modificative n°2**

Monsieur le Maire expose que les inscriptions budgétaires doivent être modifiées dans le but d'effectuer une reprise de provision devenue sans objet et d'intégrer le solde de la participation de la commune à la construction du nouveau centre de secours de SEYSSEL.

En outre, les cessions, issues des baux commerciaux avec promesse de vente, des propriétés communales situées, rue de Montauban au profit de la société Inside, 11 Grande Rue au profit de Madame Carole Nicod et 21 place Saint-François au profit de Madame Agnès Faudot – Le Jardin de Marie imposent les écritures suivantes afin de réaffecter les loyers en produits de cession. Il rappelle que ces baux commerciaux prévoient un prix de vente, qui n'est pas versé en totalité, à enregistrer en recettes de fonctionnement. C'est pourquoi, comptablement, une charge de fonctionnement doit être constatée sous forme de remise de loyer soumis à l'avis du Conseil Municipal, sachant que les montants de ces remises correspondent aux loyers encaissés par la commune depuis la prise à bail.

- Société Inside : remise de loyers à hauteur de 176 798,81 €
- Madame Carole Nicod : remise de loyers à hauteur de 55 930,00 €
- Madame Agnès Faudot – Le Jardin de Marie : remise de loyers à hauteur de 82 313,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
15182/040	Autres provisions pour risques budgétaires	0,00	20 286,00	20 286,00
204172/204	Autres EPL – bâtiments et installations	0,00	4 540,00	4 540,00
21312/21	Bâtiments scolaires	0,00	2 589,19	2 589,19
21571/21	Matériel roulant - voirie	4 776,00	42 000,00	46 776,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			69 415,19	

RECETTES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
021/021	Virement de la section de fonctionnement	363 615,29	-263 215,81	95 859,48
024/024	Produits de cessions	510 000,00	332 631,00	842 631,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			69 415,19	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
022/022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00	-4 540,00	15 460,00
023/023	Virement à la section d'investissement	363 615,29	-263 215,81	95 859,48
678/67	Autres charges exceptionnelles	27 000,00	288 041,81	315 041,81
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			20 286,00	

RECETTES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
7815/042	Reprise sur provision pour risques et charges	0,00	20 286,00	20 286,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			20 286,00	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** les remises de loyers ci-dessus énoncées,
- **DECIDE** d'adopter la décision modificative n°2 du budget principal 2021 telle que présentée.

3/ Délibération 46/2021

Demande de subventions pour la création du rond-point central de la traversée de SEYSSEL

M. le Maire expose que le coût des travaux de création d'un giratoire sur la RD 992 au niveau du parking du Petit Nice a été estimé à 714 204,00 € HT.

Cette opération a obtenu le soutien financier du Département de la Haute-Savoie et est également subventionnable par la préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Plan de financement prévisionnel en € H.T. :

DEPENSES		RECETTES		
Maîtrise d'œuvre + études + honoraires	33 000,00	Subvention D.E.T.R.	20%	149 441,00
Travaux	714 204,00	Subvention Département (subvention actée)	47%	352 000,00
		Autofinancement	Solde 33%	245 763,00
TOTAL	747 204,00	TOTAL		747 204,00

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le plan de financement proposé ;

DECIDE de déposer un dossier de demande de subvention à l'attention de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie au titre de la D.E.T.R. ;

4/ Délibération 47/2021

Demande de subventions pour les travaux de voirie rue du Mont des Princes à SEYSSEL

M. le Maire expose que le coût des travaux de voirie rue du Mont des Princes à SEYSSEL a été estimé à 628 525,00 € HT.

Cette opération est éligible au soutien financier du Département de la Haute-Savoie et est également subventionnable par la préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Plan de financement prévisionnel en € H.T. :

DEPENSES		RECETTES		
Maîtrise d'œuvre + études + honoraires	5 839,00	Subvention D.E.T.R.	20%	126 873,00
Travaux	628 525,00	Subvention Département	30%	190 309,00
		Autofinancement	Solde 50%	317 182,00
TOTAL	634 364,00	TOTAL		634 364,00

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le plan de financement proposé ;

DECIDE de déposer un dossier de demande de subvention à l'attention de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie au titre de la D.E.T.R. ;

DECIDE de déposer un dossier de demande de subvention à l'attention de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

5/ Délibération 48/2021

Demande de subventions pour les travaux de remplacement des réseaux d'eau de l'EHPAD de SEYSSEL

M. le Maire expose que le coût des travaux de remplacement des réseaux d'eau froide et d'eau chaude sanitaire du bâtiment de l'EHPAD de SEYSSEL a été estimé à 158 200,00 € HT.

Cette opération, éligible au soutien financier du Département de la Haute-Savoie au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité, est également subventionnable par la préfecture au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Plan de financement prévisionnel en € H.T. :

DEPENSES		RECETTES		
Maîtrise d'œuvre + études	11 175,00	Subvention D.E.T.R.	20%	33 875,00
Travaux	158 200,00	Subvention C.D.A.S.	50%	84 688,00
		Autofinancement	Solde 30%	50 812,00
TOTAL	169 375,00	TOTAL		169 375,00

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le plan de financement proposé ;

DECIDE de déposer un dossier de demande de subvention à l'attention de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie au titre de la D.E.T.R. ;

DECIDE de déposer un dossier de demande de subvention à l'attention de Monsieur le Président du Conseil départemental au titre du C.D.A.S.

6/ Délibération 50/2021

Vote de subventions aux associations

M. le Maire présente 4 dossiers de demande de subvention de fonctionnement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations suivantes, précisant que ces dernières doivent, par tout moyen de communication approprié, faire apparaître la commune de SEYSSEL en tant que financeur :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT en €
Batterie fanfare La Seysselane : remboursement de la location de la salle des fêtes	450,00

Football club du Haut Rhône : remboursement de la location de la salle des fêtes	450,00
Théâtre des bords du Rhône : remboursement de la location de la salle des fêtes	200,00
Autrefois le Martinet : subvention de fonctionnement 2021	1 000,00
TOTAL	2 100,00

7/ Délibération 51/2021

Fixation des tarifs des spectacles « Les Montreurs » et « Les Impromptus de l'escamoteur » de la Compagnie ZINZOLINE

Monsieur le Maire expose que la Maison du Haut Rhône accueillera la Compagnie ZINZOLINE courant avril 2022 pour plusieurs représentations du spectacle « Les Montreurs » et une représentation du spectacle « Les Impromptus de l'escamoteur ». C'est à la Commune que revient la gestion de la vente des places.

Dans cette optique, il s'agit de fixer le prix de vente des places et les modalités de réservation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer les tarifs à la place suivants :

Représentations	adultes	Enfants
Scolaires	accompagnateurs gratuits	4,30 euros
Publiques	10,00 euros	6,00 euros (gratuit pour les moins de 5 ans)

PRECISE que les réservations dans le cadre des représentations pour les scolaires seront effectuées en contrepartie du versement de 50% du montant, le solde étant à régler dans le mois précédant la représentation.

AUTORISE M. le Maire à signer tout document ayant trait à ce dossier.

Personnel

8/ Délibération 49/2021

Action sociale en faveur des agents communaux : chèques cadeaux 2021

M. le Maire rappelle que conformément à la loi du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale, il appartient à chaque collectivité territoriale de définir, par délibération, le type des actions et le montant des dépenses qu'elle entend engager dans la réalisation des prestations d'action sociale à destination de ses agents et de leurs familles.

Parmi ces actions, il rappelle que le conseil municipal a mis en place depuis de nombreuses années un système de chèques cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Il est proposé qu'au titre de l'année 2021 la somme octroyée par agent soit fixée à 40,00 € utilisable uniquement auprès des commerces de SEYSSEL Haute-Savoie et des adhérents à l'Union Commerciale et Artisanale du Pays de SEYSSEL. Parallèlement, le traditionnel repas de fin d'année du personnel serait maintenu.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE au titre de l'année 2021 le régime des prestations sociales tel qu'exposé ci-dessus.

9/ Questions et informations diverses :

G. LAMBERT :

- L'association du patrimoine offre à chaque conseiller municipal le guide du patrimoine du Pays de SEYSSEL.
- Le 07/01/2022 : vœux des Maires de SEYSSEL à la population organisés par SEYSSEL 01 à la salle des fêtes.

G. CALLET et P. LE NORMAND :

- Le nombre élèves fréquentant les services périscolaires est en hausse. Une adaptation de l'organisation du personnel est à l'étude.
- Suite à une récente réforme, l'Etat se désengage de la prise en charge des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur les temps périscolaires. Cette tâche est dévolue dorénavant aux communes.
- Un groupe de travail a été créé entre les enseignants et le personnel périscolaire pour une meilleure communication entre les organisations.
- Un programme d'activités est en cours d'élaboration afin d'occuper les enfants durant la pause méridienne.

P. LE NORMAND :

- Les 11 et 12/12/2021 : Noël au Pays de SEYSSEL. Animations organisées par l'UCAPS. Présence du traditionnel marché de Noël.
- Le 18/12/2021 : marché de Noël à SEYSSEL AIN.

D. BERTHOD :

- Les travaux de sécurisation de la rue de Savoie sont terminés. Un nouveau sens de circulation a été mis en place.
- Réhabilitation de l'ancien centre de secours en salles polyvalentes et associatives : travaux d'isolation et de chapes en cours. 3 semaines de retard sur le planning.
- Future maison de santé route d'Aix-Les-Bains : TERACTION va lancer les appels d'offre de travaux avant la fin de l'année.

F. ZUCCALI :

- Le 05/12/2021 : cérémonie de la Sainte-Barbe, ouverte à la population, au centre de secours de SEYSSEL.
- Les 3 et 4/12/2021 : Téléthon organisé par la MFR.
- Ordures ménagères : travail en cours, en lien avec la CCUR - autorité compétente en la matière, sur le regroupement et la modernisation des points de collectes.
- Carrières du VAL DE FIER : une réunion relative aux nuisances générées dans la Z.A. de l'ILE SUD a été organisée avec le Sous-Préfet, la CCUR et les carriers. Ces derniers doivent s'engager sur une date de fin de leur activité sur la zone artisanale.
- La campagne pour l'injection de la 3^{ème} dose de vaccin contre le COVID à destination des personnes âgées du secteur de SEYSSEL a été réalisée le 16/11/2021 à la salle des fêtes. Une centaine de personnes vaccinées.

C. DUVERNOIS :

- Le 01/12/2021 : repas des aînés à la salle des fêtes. 149 inscrits côté SEYSSEL 74. La municipalité recherche des bénévoles pour le service. Passe sanitaire obligatoire.

A. FAUDOT :

- Souhait de ré-informer les commerçants sur les règles d'enlèvement des ordures ménagères et emballages (cartons, polystyrènes) dans la Grande Rue.

A.-M. BAILLEUL :

- L'association « Les amis des résidents des Jardins de l'Île » - EHPAD de SEYSSEL sollicite la possibilité d'utiliser le minibus aménagé appartenant à la Commune dans le cadre des excursions des personnes âgées. Accord de principe réaffirmé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h00.
Prochain Conseil Municipal : le 13/12/2021 à 19h00.